ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Frais de représentation du ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Question écrite n° 22736

Texte de la question

M. François Jolivet interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'utilisation de sa dotation annuelle au titre des frais de représentation. Il souhaiterait connaître pour l'année 2018, la ventilation de cette dotation selon la nature des dépenses : frais de restauration, cocktails, frais de réceptions, conférences de presse, accueils d'évènements, dépenses liées aux déplacements, achat de matériels, fleurs, abonnements aux médias, présents.

Données clés

Auteur : M. François Jolivet
Circonscription : Indre (1re circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 22736
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères
Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 septembre 2019, page 7999
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)